

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3514

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Organisation de la 15^e édition du Forum Cartoon Movie à Lyon du 6 au 8 mars 2013 - Attribution d'une subvention à l'Association européenne du film d'animation dite Cartoon**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité**

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3514**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation de la 15^e édition du Forum Cartoon Movie à Lyon du 6 au 8 mars 2013 - Attribution d'une subvention à l'Association européenne du film d'animation dite Cartoon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

a) - Objectifs

Depuis 2007, la Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Elle vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes esthétiques, artistiques et culturelles (design, mode, cinéma et loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et la transversalité inter-filières.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial portant le message : Grand Lyon, métropole créative.

S'agissant du secteur de l'image, elle s'appuie en particulier sur Imaginove, le pôle de compétitivité/cluster des filières dédiées à la production et à la diffusion de contenus liés à l'image (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia). Ce pôle accompagne les entreprises rhônalpines sur 3 champs de la compétitivité (recherche & développement, commercial & international, formation). Il développe les synergies entre les filières en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Imaginove, auquel participent plus de 160 entreprises, a pour ambition de devenir d'ici 5 ans la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus pluri médias.

Ce pôle de compétitivité s'appuie sur une filière de l'image très forte dans l'agglomération et en Rhône-Alpes : 650 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image, ainsi que sur des événements professionnels internationaux de référence tels que la SERIOUS GAME EXPO à Lyon ou le marché et le festival du film d'animation d'Annecy, le pôle Pixel de Villeurbanne ainsi qu'un pôle d'excellence de l'image animée (la Cartoucherie) à Valence.

Chaque année, Lyon accueille également le forum Cartoon Movie, qui est le 1er forum européen de coproduction internationale pour les longs métrages animés. Une manifestation qui réunit producteurs, éditeurs vidéo, partenaires financiers, chaînes de télévision et journalistes autour de projets de films d'animation à coproduire. Depuis quelques années, des rencontres entre éditeurs de jeux vidéo et producteurs de films d'animation sont organisées en amont de l'événement. En effet, les croisements sont nombreux : technique, public, scénarios entre ces 2 disciplines.

Aussi, dans le cadre de la stratégie économique et en convergence avec les actions de la Communauté urbaine en matière de soutien aux événements de notoriété internationale, il est proposé de soutenir financièrement cet événement. La prochaine édition aura lieu du 6 au 8 mars 2013 à la Cité internationale de Lyon.

b) - Compte-rendu de l'édition 2012 et bilan*Bilan général*

Du 7 au 9 mars 2012, 700 producteurs, distributeurs, diffuseurs venus de 34 pays se sont retrouvés à Lyon en vue d'obtenir des financements, monter des coproductions ou développer des ventes internationales pour 55 projets de long métrage d'animation en provenance de 18 pays. Le budget total des films présentés s'élevait à 380 millions d'euros. Plus de 100 distributeurs ont participé à cette édition, soit 10 % de plus qu'en 2011, démontrant leur intérêt grandissant pour le long métrage d'animation, meilleur exportateur de l'audiovisuel européen. A noter également, la présence de 54 représentants de la presse.

Depuis son installation à Lyon en 2009, Cartoon Movie a connu une expansion importante : + 37 % de participants supplémentaires, + 15 % de projets acceptés et + 12 % de participation de la presse.

Les tendances fortes 2012

- l'animation, un genre de plus en plus propice au traitement des sujets de société, plus seulement réservé aux enfants,
- de nombreuses personnalités du cinéma traditionnel, de la bande dessinée, du roman, viennent au film d'animation, le croisement des industries créatives s'accroît,
- une grande diversité de techniques : du dessin à la 3D, des techniques inspirées du jeu vidéo,
- l'essor du cross média : positionnement visé par Imaginove,
- la production française, et notamment rhônalpine, toujours au premier rang, et l'émergence d'une nouvelle dynamique dans plusieurs pays.

Bilan des premiers Cartoon Games

Si Cartoon Movie a pour objectif d'être un accélérateur de production pour les longs métrages, Cartoon Games propose de créer des coopérations très en amont entre jeu vidéo et films d'animation pour monter des projets à partir d'une bible graphique commune.

Pour la première édition des Cartoon Games qui s'est tenue le 7 mars 2012, 250 rendez-vous individuels ont été organisés entre 17 sociétés de jeu vidéo (dont 6 rhônalpines) et 40 producteurs d'animation.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

La quinzième édition du forum Cartoon Movie 2013 aura lieu du 6 au 8 mars 2013 à la Cité internationale de Lyon. Exceptionnellement, l'événement sera élargi à 3 jours au lieu de 2 pour permettre la tenue de rencontres entre studios d'animation et sociétés de jeu vidéo.

Cartoon Movie réunira plus de 700 participants originaires d'une trentaine de pays afin de découvrir 56 projets de longs métrages européens.

Cartoon Movie s'engage à mettre en place des actions en accord avec la stratégie économique de la Communauté urbaine dans le domaine des industries créatives et en convergence avec les actions culturelles de l'agglomération, à savoir :

Ouverture au secteur du jeu vidéo

Depuis 2009, les sociétés de jeu vidéo sont invitées à participer à Cartoon Movie afin de créer un pont entre l'industrie du film d'animation et celle du jeu vidéo.

En 2012, Cartoon Movie a ouvert une demi-journée supplémentaire pour organiser des rencontres individuelles entre les sociétés d'animation et les studios de jeu vidéo.

Vu le succès de cette initiative, elle sera reconduite, cette fois-ci, pour une journée supplémentaire de rencontres individuelles le mercredi 6 mars 2013.

Ouverture aux organismes de formation régionaux

Depuis le début de Cartoon Movie à Lyon, une collaboration a été entamée entre Cartoon et les 2 centres de formation régionaux, l'Ecole Emile Cohl (Lyon) et La Poudrière (Valence). Étant donné la satisfaction des 2 écoles sur cette initiative, le même type de collaboration sera reconduit :

- invitation des représentants de ces écoles une fois par an afin de resserrer les liens personnels et professionnels, d'encourager la mobilité des étudiants, et d'adapter les formations aux besoins de l'industrie de l'animation,
- invitation d'environ 40 étudiants de l'Ecole Emile Cohl, de La Poudrière et de Gobelins - Annecy a participé au coaching programme qui encadrera leur présence à Cartoon Movie. L'idée est de leur permettre de faire le lien entre leur formation et la réalité du marché du film d'animation. Pour les encadrer, des cours de préparation à Cartoon Movie sont prévus,
- animation du générique d'ouverture de Cartoon Movie par les élèves.

Ouverture au grand public

Avec le soutien de la Communauté urbaine, le Groupement régional d'actions cinématographiques (GRAC) a mis sur pied On cartoon dans le Grand Lyon : des longs-métrages d'animation européens projetés dans des salles de cinéma Art et Essai et de proximité. L'année dernière, ils ont rassemblé 6 697 spectateurs sur 163 séances. Le bilan qualitatif est également très positif :

- mobilisation croissante des professionnels locaux à la manifestation,
- bons retours de la presse spécialisée,
- évolution du volume de projets réalisés sur l'agglomération directement ou indirectement liés au cinéma d'animation et à ses dérivés.

Cartoon a proposé une liste de longs métrages d'animation européens pour l'organisation de cette édition qui aura lieu du 1er au 17 mars 2013 dans 35 salles de la métropole.

Cet événement est complémentaire à Cartoon Movie. Il contribue à faire de Lyon la ville du dessin animé pour tous. Cartoon envisage de profiter de la tenue de Cartoon Movie pour inviter le réalisateur, l'auteur ou le producteur à présenter son film.

Partenariat avec Imaginove

Ayant une démarche similaire, basée sur la mise en réseaux des acteurs économiques et sur la synergie de filières cross-media, Cartoon et Imaginove ont signé une convention de collaboration depuis 2009, qu'ils prolongeront en 2013.

Cette collaboration portera sur :

- une présence d'Imaginove et de ses sociétés membres à Cartoon Movie,
- la synergie à créer entre l'industrie du film d'animation et celle du jeu vidéo,
- l'intégration des entreprises cross-media, nouvelles plateformes de distribution (VOD, ISPN, télévision mobile),
- une visibilité accrue de la Région et de la Communauté urbaine et de leurs activités menées en faveur du long métrage d'animation et du cinéma d'animation en général (CITIA, La Poudrière, Ecole Emile Cohl, entre autres).

Pour ce faire, Imaginove et Cartoon ont organisé plusieurs réunions de travail dès le mois de septembre 2012 dans le cadre de la préparation de Cartoon Movie 2013.

D'un commun accord, Imaginove aide Cartoon dans l'organisation de Cartoon Movie :

- d'une manière pratique, un espace (corner) sera dédié à Imaginove dans le grand foyer Forum du Centre de congrès,
- dans le catalogue, Cartoon prévoira plusieurs pages qui présenteront les entreprises travaillant dans le film d'animation et les sociétés de jeu vidéo qui participeront à la manifestation,
- Cartoon accordera un prix discount pour les entreprises régionales travaillant dans l'animation (500 € au lieu de 750 €) et la gratuité pour les entreprises de jeu vidéo.

Visibilité de l'action de la Communauté urbaine

Celle-ci est donnée à travers la présence du logo de la Communauté urbaine sur toutes les publications : vade-mecum d'information, catalogue officiel de la manifestation, agenda des présentations, kakémonos à l'entrée et dans le Centre de congrès, sur le site internet, sur les invitations officielles, ainsi que sur les vidéos de présentation des bandes-annonces. Des rédactionnels sont également prévus dans le vade-mecum envoyé à toute l'industrie européenne du film d'animation ainsi que dans le catalogue où sont valorisées les entreprises rhônalpines travaillant dans l'animation et dans le jeu vidéo.

Les partenaires sont par ailleurs cités dans tous les communiqués de presse et Cartoon travaille avec une agence de presse locale, qui permet d'étendre le rayonnement médiatique de l'événement dans les principaux journaux, radios et TV de Lyon.

Cartoon met, enfin, à disposition de la Communauté urbaine, le corner Imaginove, pour des rendez-vous entreprises.

d) - Modalités de financement

La Communauté urbaine souhaite confirmer son soutien à l'association Cartoon Movie pour pérenniser la tenue de cette manifestation sur le territoire lyonnais pour les 2 années à venir (2013-2014) et propose d'attribuer une subvention de 200 000 € à celle-ci pour l'organisation de l'édition 2013 du forum, qui se déroulera à la Cité internationale de Lyon du 6 au 8 mars 2013. Ce montant est identique à celui versé en 2012.

Ce financement est apporté dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue entre la Communauté urbaine et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, la Région apportant pour sa part une subvention de 200 000 €.

Budget prévisionnel 2013

RECETTES	Montant (en €)		DEPENSES	Montant (en €)
investissement propre		0	personnel	252 340
revenus d'accréditations		157 000	assistance de tiers	357 160
subventions		600 000	frais informatiques	12 000
> Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)	200 000		frais opérationnels	318 550
> Conseil régional Rhône-Alpes - direction de l'économie	150 000		frais de publicité et de promotion	89 250
> Conseil régional Rhône-Alpes - direction de la culture	50 000		frais généraux	50 700
> Communauté urbaine de Lyon	200 000			
autres recettes		63 000		
> Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)	20 000			
> Société des producteurs de cinéma et de télévision (PROCIREP)	10 000			
> Partenaires en discussion : EuroNews, Ecran Total, etc.	33 000			
subvention du programme MEDIA de l'Union européenne		260 000		
TOTAL		1 080 000	TOTAL	1 080 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € au profit de l'Association européenne du film d'animation dite Cartoon dans le cadre de l'organisation de la 15^e édition du forum Cartoon Movie à Lyon du 6 au 8 mars 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € au profit de l'Association européenne du film d'animation dite Cartoon dans le cadre de l'organisation de la 15° édition du Forum Cartoon Movie à Lyon du 6 au 8 mars 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association européenne du film d'animation dite Cartoon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O2797.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.